

DE CONCERT AVEC LE CTEQ LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR MET EN PLACE UN TOUT NOUVEAU PARCOURS, LE PARCOURS ENTREPRENEURIAL

Rivière-du-Loup, le vendredi 27 septembre 2019 — D'ici quelques jours, une quarantaine d'élèves du Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir assisteront à leurs premiers ateliers dans le cadre d'un tout nouveau parcours, le ***parcours entrepreneurial***. Offert en partenariat avec le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) et en collaboration avec Entrepreneuriat Québec, ce parcours des plus novateurs, voire unique au Québec, leur permettra de concilier leurs objectifs professionnels et entrepreneuriaux, tout en accordant la priorité à la réussite scolaire. Au terme de leur formation, ils seront encore mieux outillés pour relever les défis de demain. Le Pavillon-de-l'Avenir contribuera ainsi à préparer une relève entrepreneuriale de qualité qui participera au développement de notre collectivité de demain.

Le directeur du Pavillon-de-l'Avenir, M. Benoît Ouellet, s'est dit fort heureux et surtout agréablement surpris par le nombre d'inscriptions pour la première année d'implantation du ***parcours entrepreneurial***.

« Nous ne nous attendions pas à démarrer avec autant d'élèves, ce qui nous permet de constituer deux cohortes, l'une pour le lancement d'entreprise et l'autre pour la relève entrepreneuriale. Cette réponse plus que positive met en lumière le bien-fondé et surtout la pertinence de notre démarche. Au cours des cinq dernières années, notre centre est devenu un acteur incontournable en matière d'entrepreneuriat avec *Lancement d'une entreprise*. Ce sont quelque 400 personnes qui ont suivi cette formation offerte en collaboration avec Entrepreneuriat Québec. L'idée de l'intégrer à même le parcours professionnel de nos élèves nous trottait dans la tête depuis un certain temps, d'autant plus que bon nombre de nos programmes sont en phase avec l'entrepreneuriat. Nous avons décidé d'aller de l'avant en mettant en place ce parcours. Il constitue l'une des assises de notre nouveau projet éducatif. »

Le Pavillon-de-l'Avenir pourra compter sur un partenaire de premier plan en vue de développer son volet *repreneuriat*. De fait, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que le CTEQ s'est joint à ce projet pilote, de commenter M. Vincent Lecorne, président directeur général du CTEQ.

« Cette annonce vient renforcer la coopération entre nos deux organisations qui souhaitent unir leurs efforts pour soutenir les élèves intéressés par le transfert d'entreprises. Nous sommes ravis d'annoncer cette nouvelle entente. En étant partie prenante du projet, le CTEQ pourra présenter des occasions d'affaires en lien avec les filières enseignées au Pavillon-de-l'Avenir dans quatre régions administratives du Québec, à savoir la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et Chaudière-Appalaches. De plus, le CTEQ sera directement impliqué dans l'accompagnement des cédants et des repreneurs. Ensemble, le CTEQ et le Centre de formation professionnelle

Pavillon-de-l'Avenir s'engagent à mettre leur expertise professionnelle respective afin de présenter des entreprises à vendre à des élèves qui ont le désir de devenir entrepreneur. Reprendre, c'est aussi entreprendre! »

Encore une fois, la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup est chef de file en matière d'entrepreneuriat comme elle l'a été depuis plusieurs années au niveau primaire et secondaire.

À propos du CTEQ

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) a pour mission de traiter l'enjeu de la relève des dirigeants et du transfert d'entreprise. Le CTEQ mobilise l'ensemble des acteurs du développement économique pour relever le défi du repreneuriat et agit en tant qu'acteur facilitateur neutre pour rendre le marché plus transparent et favoriser la pérennité des entreprises du Québec. Le CTEQ est soutenu financièrement par le ministère de l'Économie et de l'Innovation qui lui a spécifiquement confié le mandat de sensibiliser, d'informer, de coordonner, de mailler et référer les entrepreneurs dans leur processus de transfert et reprise d'entreprises.

À propos du Pavillon-de-l'Avenir

Le Pavillon-de-l'Avenir est un centre multisectoriel qui offre de la formation dans neuf secteurs répartis en quelque 30 programmes, lesquels conduisent à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Il fait partie de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup qui offre aussi des services éducatifs de niveau primaire, secondaire et formation générale des adultes à plus de 7 000 élèves, jeunes et adultes. La commission scolaire couvre 32 villes et municipalités réparties sur les territoires de la MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et d'une partie de la MRC de L'Islet. Elle compte plus de 900 employés dont plus de 90 % œuvrent directement auprès des élèves.

-30-

Guy Lavoie

Conseiller en communication
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
418 862-8201, poste 3064

Éric Choinière

Secrétaire général et directeur des communications
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
418 862-8201, poste 3061

Frédéric Beaumier | Agent aux communications et marketing

Lisa Théberge | Coordinatrice responsable équipe des communications

Centre de transfert d'entreprise du Québec
1 844 200-2837